

## Présents :

Elus	L. Linares	Président de Sète Agglopôle Méditerranée, conseiller municipal délégué à l'aménagement durable et à la transition démocratique
Administration	S. Durand  C. Guesnier	Directrice écocitoyenneté  Chargé de la participation citoyenne
Habitants	9 membres du comité habitants	Dont 1 animatrice référente

## Ordre du jour

### A. Points soumis par la Ville

1. Boîtes à livres
2. Rencontre inter comité habitants
3. Retour sur des demandes émises lors de la précédente plénière

### B. Points soumis par le comité

1. Information sur le quartier
2. Proposition fête des voisins (impasse Marivaux) au printemps
3. Point futur tronçon BUC, avenue du Muscat
4. Etat des lieux du rond point de la cave coopérative
5. Projet de mise en place du dispositif "voisins vigilants et solidaires"
6. Demande de retour sur les arbres morts, avenue des Vignerons
7. Projet de partenariat avec le FIRN autour des boîtes à livres

## Introduction – Loïc Linares et Jean-Louis Bonneric

L'élu référent rappelle le fonctionnement des comités habitants et plus largement du [dispositif de démocratie participative locale](#) (démocratie par projet, démocratie par instances : comité habitants, comités des sages ; budget participatif, démocratie de proximité) et des moyens alloués par la Ville : les compétences des agents de la direction écocitoyenneté (mission participation citoyenne ; mission transition écologique ; mission vie associative ; mission gestion des risques naturels et technologiques ; mission proximité) et la maison des projets et de la citoyenneté, lieu d'accès à l'information sur les politiques publiques locales menées et support pour la construction de projet et les réunions participatives.

Il revient plus précisément sur le [rôle du comité habitant](#) : sa vocation d'animation de la vie de quartier, de création de liens sociaux, mais aussi de proposition pour l'amélioration du cadre de vie et de retour d'expériences par les expertises

d'usage. L'élu référent rappelle enfin l'autonomie dont dispose les comités habitants dans leur organisation et le principe de deux réunions par an avec les élus référents, avec un ordre du jour co-défini par la Ville et les membres du comité habitants.

Les élus reviennent ensuite sur le comité habitants De la Vigne au Canal qui se compose de 57 membres inscrits. Ce comité s'est réuni trois fois dans l'année. La manifestation Art'mateurs, organisée en 2023 et en 2024, en lien avec le comité habitants Au Pied de la Gardiole, n'a pas pu se dérouler cette année.

## A. Points soumis par la Ville

### 1. Boîtes à livres

Projet lauréat de l'enveloppe à 30 000€ du budget participatif 2024, 26 boîtes à livres ont été installées dans la ville. Quatre boîtes à livres ont été placées sur le périmètre du Comité des habitants De la vigne au canal :

- Au niveau de l'arrêt de bus rue du Vercors
- Sur le Parvis du Gymnase Ferrari
- A l'angle des rues de l'artisanat et de l'Industrie
- Sur le parvis de l'école des Terres blanches élémentaire

Le porteur de projet a souhaité associer les comités habitants dans le design de ces boîtes à livres. La customisation va être réalisée par un artiste frontignanais, Jok, avec déclinaison par quartier. Les membres sont invités à faire leur choix entre les 2 esquisses (une proposition intitulée « bonbon » et une proposition « bois de rose ») par un vote à main levée. La proposition « bonbon » est retenue après un vote serré de 5 votes pour « bonbon » contre 4 votes pour « bois de rose ».

### 2. Rencontre inter comité habitants

L'élu référent commence par revenir sur la première rencontre inter-comité habitants du 5 juillet dernier. Des propositions de projet ont émergé de l'atelier proposé à cette occasion sur la citoyenneté active. La Ville propose la mise en place de groupes de travail pour travailler les différentes pistes ouvertes. Le service va organiser ce travail très prochainement. Chacun des membres intéressés par un de ces cinq sujets peut se signaler pour rejoindre les groupes de travail spécifiques inter-comité que la direction va programmer.

Rappel des cinq propositions d'actions pour l'espace public qui ont émergé des ateliers et ont été priorisées comme suit :

1. Créer un jardin pour chiens
2. Créer une salle de jeux populaires
3. Créer une signalétique professionnelle pour les artisans
4. Concevoir un guide pratique du bien-vivre ensemble à Frontignan
5. Développer la vigilance pour lutter contre les incivilités
6. Créer un espace dédié pour les jeunes pratiquant des activités type rodéo urbain

Deux autres rencontres sont programmées :

- Une rencontre sur le fonctionnement des comités

Une date avait été fixée le 11 octobre, mais la réunion fut annulée faute d'un nombre d'inscrits suffisant ; elle va être reprogrammée. Il est proposé que cette rencontre permette d'effectuer :

- o Un bilan de fonctionnement des nouveaux comités habitants – après 3 ans d'existence - pour apporter une évolution de la charte en 2026 et proposer un renouvellement des animateurs référents.
- o Une nouvelle petite formation sur l'animation des comités habitants et les outils numériques possibles ;

Une étude est en cours sur différentes plateformes participatives (exemple : Slak). Cela avait été l'intention initiale avec des formations proposées sur la plateforme Discord, mais celle-ci a été rejetée par les membres. Le travail est en cours pour trouver une plateforme plus simple à s'approprier.

#### - Une rencontre sur les mobilités du quotidien

Initialement envisagée à l'automne, cette réunion est repoussée au 1er trimestre 2026 ; ceci pour profiter du travail accompli dans le cadre de l'étude urbaine Frange Sud qui a produit une analyse sur les mobilités. Le livrable final devant être remis à la Ville sous peu.

Cet atelier associera les membres des comités habitants pour travailler à l'échelle du quartier, mais aussi des membres du comité des sages qui ont choisi ce sujet comme prioritaire. L'association La Roue libre de Thau sera associée pour bénéficier de l'expertise de ses membres. Pour complément d'information : une réunion du comité des sages avec les services agglo et ville a fait un point sur ces questions le 25 juin ([compte rendu détaillé et présentation réalisée en ligne](#)). Le travail de préparation est en cours pour une réunion en février.

### **3. Retour sur des demandes émises lors de la précédente plénière**

#### **Détériorations sur chemin de halage**

Les membres avaient signalé la dangerosité des trous aux passages des buses sur le chemin de halage le long du canal. L'élu explique que le conseil départemental a confirmé son intervention pour reprendre le chemin de halage en substrat avec coquilles d'huîtres ainsi que la réfection des pontons. Les travaux seront réalisés au printemps 2026. L'élu demande aux services municipaux d'interpeller les services départementaux pour que des plaques soient apposées sur les trous les plus importants en attendant les travaux du printemps.

#### **Travaux quai Voltaire prolongé**

L'élu explique que les travaux de reprise de voirie sur la rue du Négoce sont en cours. La promenade (comprenant pergolas, bancs, etc.) sera terminée avant l'été. Un parking (au niveau de la résidence Béla Bartók) sera réalisé en septembre 2026 pour compenser la perte de place de stationnement de par la mise en sens unique entre les rues Poulenc et Négoce.

#### B. Points soumis par le comité

##### **1. Informations sur les travaux dans le quartier**

Les membres du comité demandent à être informés des travaux concernant le secteur relevant du comité.

L'élu explique qu'un point d'information sur les travaux prévus dans les quartiers est effectué lors des plénières. Néanmoins, il rappelle le principe des liens qui s'établissent entre la Ville et les membres du comité habitants : les comités habitants n'ont pas vocation à être les relais de la communication de la Ville qui reste seule responsable de l'information communiquée à tous les habitants.

Un membre trouve regrettable que la Ville n'informe pas suffisamment en amont de la réalisation de travaux ; cela permettrait que les habitants puissent davantage faire profiter de leur connaissance du secteur concerné et de leur expertise d'usage.

L'élu confirme l'intention de la Ville de progresser encore sur cette dimension de prise en compte de l'expertise des habitants. La démarche pour la participation citoyenne de la Ville s'inscrit bien dans cette volonté, et nous avons progressé, mais il demeure effectivement des marges de progression au bénéfice de l'efficience de l'action publique.

## **2. Proposition fête des voisins (impasse Marivaux) au printemps**

Comme tout projet proposé par les comités, les élus rappellent que cette initiative sera accompagnée et soutenue par différents services et sera coordonnée par la direction écocitoyenneté ; avec pour rappel sur le fonctionnement : Les choix d'organisation devront être précisés lors d'une réunion régulière qui fera l'objet d'un compte rendu. Les moyens du comité habitants peuvent être mobilisés pour une organisation qui est ouverte à tous. Les moyens de la communication de la Ville peuvent également être déployés (flyers, affiche, parution sur le site de la Ville, diffusion par les réseaux).

L. Linares informe qu'à compter de janvier, il sera possible que l'agglomération mette à disposition des Villes des barnums. Les comités habitants pourront en bénéficier ; il sera nécessaire d'anticiper pour la date.

## **3. Point futur tronçon BUC, avenue du Muscat**

Sur les grands projets de ce type, la Ville souligne que, systématiquement, des concertations et des réunions publiques sont organisées en amont.

## **4. Etat des lieux du rond point de la cave coopérative**

Un membre souligne le caractère accidentogène de ce rond-point. Les trottoirs ne sont pas assez visibles et son tracé est sinueux. Un autre membre explique que lorsqu'une voiture arrive de la rue de l'Industrie, il est difficile de s'engager car les voitures, venant du boulevard urbain ne ralentissent pas et prennent une trajectoire rectiligne.

L'élu demande une transmission aux services pour voir ce qui peut être fait au niveau du marquage au sol pour encourager le ralentissement ainsi que mieux repérer les trottoirs. Ce point pourra être aussi recensé lors des ateliers sur les mobilités prévues dans le premier trimestre 2026 et de repenser aussi le sens de circulation dans la ville.

## **5. Projet de mise en place du dispositif "voisins vigilants et solidaires"**

Née d'une initiative d'habitants d'une impasse, un membre souhaite généraliser au niveau du comité la mise en place du dispositif « voisins vigilants et solidaires ». La volonté est d'impliquer plusieurs membres des comités habitants et de créer un réseau de solidarité. L'objectif est d'assurer une veille dans les quartiers afin de renforcer la sécurité.

Un membre rappelle que le dispositif « vacances tranquilles » existe sur la Ville mais c'est une démarche individuelle. Pour ce dispositif « voisins vigilants et solidaires », la volonté est de rendre la démarche collective. Mais certains participants alertent sur le fait que l'on ne peut pas l'imposer aux personnes mais qu'il est possible de faire une information. Un membre insiste sur la notion de « solidaire » ; cela relève du bon sens entre les gens.

L'élu explique que la Ville est très vigilante sur le sujet. Il faut rester très prudent quant aux responsabilités individuelles et se prémunir des effets qui pourraient entraîner des dérives.

Les avis sur le sujet sont assez partagés. L'élu émet l'idée d'un groupe de travail spécifique à mettre en place sur le sujet. Les services pourront investiguer afin de rechercher des experts et des ressources, pour éclairer le travail.

## **6. Demande de retour sur les arbres morts, avenue des Vignerons**

Les élus informent que plusieurs frênes, malades, vont effectivement être coupés et remplacés dans cette avenue. Le frêne n'étant pas forcément adapté, les services font un diagnostic actuellement pour choisir de nouvelles essences. Afin d'éviter de telle contagion massive, le principe est désormais de varier les essences lors des plantations.

## **7. Projet de partenariat avec le FIRN autour des boîtes à livres**

Un membre demande s'il serait possible d'alimenter les boîtes à livres par des ouvrages offerts par des auteurs de roman noirs.

L'élu explique que les auteurs n'offrent jamais de livres car ils n'en sont pas propriétaires. Ce sont les libraires qui les vendent et les éditeurs qui les publient et qui en sont propriétaires. Par contre des livres d'auteurs du FIRN peuvent se retrouver dans les boîtes à livres car les habitants peuvent en déposer. Un travail de communication à cette fin peut être réalisé par le service.

La direction culture et patrimoine peut émettre des idées autour d'un partenariat lié aux boîtes à livres, associant les comités habitants et le Festival International du Roman Noir (FIRN). Des propositions peuvent être émises par les membres de comité pour s'impliquer dans l'organisation du FIRN.

Le comité propose de demander à la déchetterie s'il est possible de récupérer les livres jetés.

Les services font remarquer que la récupération des livres à la déchetterie nécessiterait de prévoir des ressources humaines pour les répartir ensuite dans les boîtes à livres.

Il est proposé qu'une affiche puisse être installée avec la carte de l'implantation des boîtes à livres pour insister à les y déposer plutôt que de les jeter.

Il est par ailleurs supposé que les habitants adopteront de nouvelles habitudes avec les 26 armoires nouvellement installées.